

St Quentin la Poterie.
Du 18 au 20 juillet 2008
3^{ème} Festival Européen des Arts Céramiques

L'Office Culturel de St Quentin la Poterie organise la troisième édition du **Festival Européen des Arts Céramiques** avec comme ligne directrice la promotion de la nouvelle céramique européenne et la mise en valeur des « jeunes céramistes », cette génération talentueuse qui innove et ouvre de nouvelles voies à l'art céramique.

Le Festival Européen des Arts Céramiques est prévu **du 18 au 20 juillet 2008** et sera cette année plus particulièrement axé sur **le parcours céramique**.

Depuis la première édition du concours en 2004, St Quentin la Poterie a révélé de nouveaux talents reconnus aujourd'hui dans le monde de la céramique avec notamment Akashi Murakami, Rebecca Maeder, Claire Lindner entre autres.

Parce que la découverte de nouveaux talents nourrit la céramique de demain et parce qu'il n'y a pas de véritable richesse artistique sans rencontre, l'Office Culturel a pris le parti cette année de faire plus ample connaissance avec cette jeune génération d'artistes qui sera présente tout au long du festival.

Le parcours 2008 permettra de mettre en scène de manière originale les œuvres **des participants au concours dans des lieux publics et privés** et offrira une belle opportunité de les rencontrer.

Un espace d'exposition collectif réunira 2 ou 3 œuvres représentatives de chacun des participants pendant toute la durée du festival et facilitera ainsi une vision globale de la sélection 2008.

Le parcours sera composé **d'une vingtaine d'expositions personnelles** (ateliers d'artistes, cours privées..), il sera numéroté et fléché.

Des animations de rues investiront les rues et places du village pour guider le public de manière festive.

Des démonstrations, des cuissons, des projections et conférences viendront compléter ce programme.

Ce festival a pour objectif de créer un événement original, inscrivant St Quentin la Poterie et sa région dans le renouveau céramique constaté sur le plan européen, dans le but de développer des liens culturels et économiques entre les professionnels de la céramique en Europe.

Une importante communication en direction du public, de la presse et des professionnels sera mise en œuvre pour en assurer le succès.

LE CONCOURS « Jeune céramique européenne »

Le concours est ouvert à tous les céramistes professionnels **de moins de 10 ans d'activité professionnelle** (quel que soit leur âge) de tous les pays d'Europe. Parmi les participants du concours, le jury sélectionnera les créations d'une vingtaine de « jeunes céramistes européens ». Un dossier d'appel à concourir sera diffusé à partir de Décembre 2007 auprès des céramistes professionnels européens. La sélection sera effectuée par un jury de professionnels (journalistes, galeristes, conservateurs..) en mai 2008.

Sur les bases de la nouveauté créative, du potentiel d'avenir et de la réalisation technique, le concours récompensera plusieurs lauréats avec plusieurs prix dotés financièrement dont **le « Quentin d'Or » (1500 €), le « Quentin d'argent » (1000 €) et le « Quentin de bronze » (500 €).**

Le jury du concours et la remise des prix se feront à l'inauguration de l'exposition et du parcours, le 18 juillet 2008.

L'EXPOSITION « Jeune Céramique Européenne »

Du 18 au 20 juillet.

L'exposition collective rassemblera de 3 à 5 œuvres céramiques de chaque céramiste sélectionné, mises en scène dans un espace valorisant.

Cette exposition constitue un panorama unique, vivant et actuel de la nouvelle création européenne. Pour les visiteurs et professionnels, elle constitue un condensé de la sélection 2008 de la « Jeune Céramique Européenne ».

LE PARCOURS CERAMIQUE DANS LE VILLAGE

Du 18 au 20 juillet.

Des potiers, des commerçants, des particuliers ouvriront leurs ateliers, maisons, cours et jardins aux expositions personnelles des jeunes céramistes européens sélectionnés. Une vingtaine de points d'exposition seront établis dans le village pour créer un parcours artistique original et festif.

DES ATELIERS POUR ENFANTS seront organisés quotidiennement. Encadrés par des animateurs professionnels, ils permettront une approche ludique et active du travail de la terre.

LES DEMONSTRATIONS

Du 18 au 20 juillet.

Avec l'aide de professionnels invités et d'associations spécialisées, des démonstrations de tournage, façonnage et des cuissons spectaculaires permettront de mettre en scène des techniques céramiques sophistiquées et donner l'occasion au public d'en apprécier le savoir-faire.

LES STAGES POUR ADULTES

Du 18 au 20 juillet.

Durant toute la durée du festival, des stages adultes seront organisés afin d'explorer les différentes techniques céramiques avec le concours de céramistes européens.

Annexe I **Règlement et Conditions de participation**

LES PARTICIPANTS

1. Les participants au Concours/Exposition/Parcours doivent être majeurs et résider dans l'un des pays d'Europe.
2. Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée de 10 ans maximum.
3. les participants s'engagent à être présents sur le lieu de leur exposition personnelle pendant les 3 jours du festival et se chargent du transport de leurs pièces. L'installation des expositions se fera le jeudi 17 juillet. Le démontage se fera le lundi 21 juillet.

LES ŒUVRES

4. Les œuvres doivent être de la main des participants, créées récemment, toutes les techniques céramiques acceptées, elles peuvent contenir d'autres matériaux ajoutés à la terre.
5. Les critères de sélection des œuvres (utilitaires, décoratives, sculptures...) sont la nouveauté créative, le potentiel d'évolution du travail du céramiste et la réalisation technique.
6. Les œuvres présentées à l'exposition collective devront tenir dans un volume de 40cm/40cm/40cm. Pour l'exposition personnelle, aucune limite de dimension n'est exigée.

LE DOSSIER

7. Chaque participant doit envoyer une photo par œuvre proposée, il doit fournir de 3 (minimum) à 5 œuvres à la sélection. Les photos doivent être **impérativement** gravées sur CD-ROM (format JPEG) en haute définition (300dpi) ou par mail (format JPEG entre 1 et 1.5 MO). **Les œuvres doivent être accompagnées d'une fiche technique précise : titre, technique, date de création, dimensions, valeur d'assurance.**
8. Chaque participant fournira une brève notice biographique : étude, principales expositions et un texte de présentation de son travail rédigé par lui-même ou une autre personne.

9. Le dossier de participation (en français ou en anglais) devra parvenir aux organisateurs **avant le 30 avril 2008**. Le jury de sélection pour l'exposition se réunira en mai 2008 et les lauréats de l'exposition seront prévenus fin mai. **Le jury pour les grands prix se réunira le 18 juillet 2008**, il sera composé de personnalités et de professionnels européens de la céramique. Ses décisions seront sans appel. Les « Grands Prix » seront proclamés et remis le même jour, en présence des autorités locales, de la presse et des professionnels.

LES EXPOSITIONS

10. La présentation des expositions collectives et personnelles seront de la seule compétence des organisateurs. Le matériel des expositions sera fourni par l'organisateur. Les participants qui le souhaitent pourront apporter leur propre matériel et en informer l'Office Culturel au préalable. Les participants devront préciser si leurs pièces doivent être exposées en intérieur ou en extérieur.
11. L'Office Culturel de St Quentin la Poterie, prend en charge l'assurance des œuvres exposées à l'exposition collective sur la base de la valeur fournie par l'exposant.
12. Les œuvres exposées sur le parcours céramique pour les expositions personnelles seront assurées par l'exposant lui-même.
13. Les œuvres exposées à l'exposition collective pourront être vendues et enlevées à la fin de l'exposition pour les exposants en faisant la demande, au prix déclaré pour l'assurance. L'Office Culturel prélèvera une commission de 10 % les ventes effectuées.
14. Les œuvres vendues sur le parcours feront l'objet d'une commission de 10 % à verser à l'Office Culturel à la fin du festival (le 20 juillet au soir).
15. L'hébergement des participants sera facilité (chez l'habitant ou en camping). Un grand repas collectif rassemblant les exposants et des invités sera offert par les organisateurs.
16. Tout participant accepte les présentes conditions par le seul fait de l'envoi de son dossier.

BULLETIN DE CANDIDATURE /

A retourner à :
L'Office Culturel
15 rue du Docteur Blanchard –
30700 St Quentin la Poterie. France.
Tel/fax : 33 (0) 466 227 438
contact@officeculturel.com

Veuillez remplir et envoyer ce bulletin **avant le 30 avril 2008** accompagné du dossier de présentation des œuvres proposées et du dossier biographique.

Nationalité :.....
Nom et Prénom :.....
Adresse :
.....

Tél :
Fax :
E-mail :

Je désire participer au Festival Européen des Arts Céramiques et accepte les modalités de sélection. Je suis d'accord pour que mes œuvres soit mises en ventes dans les conditions du règlement.

Date :

Signature :

AUTRES PROPOSITIONS

Les céramistes professionnels européens intéressés peuvent formuler des propositions de participation aux autres « manifestations » du festival.

- Les démonstrations, les cuissons, les conférences

Les propositions seront examinées par les organisateurs et les plus pertinentes seront retenues et organisées à l'intérieur du programme du Festival. Les modalités de réalisation seront alors examinées avec le / la céramiste intéressé(e).

BULLETIN DE CANDIDATURE / AUTRES PROPOSITIONS

A retourner à :

L'Office Culturel

15. Rue du Docteur Blanchard –

30700 St Quentin la Poterie

Tel/fax : 33 (0) 466 227 438

contact@officeculturel.com

Pour votre candidature, veuillez remplir et **envoyer ce bulletin avant le 31 mars 2008.**

Nationalité :.....

Nom et Prénom :.....

Adresse :

.....

Tél :

Fax :

E-mail :

1. Je propose ma participation à :

Date :

Signature :